



Saint Pierre  
de Chartreuse

Crédit photo : Jérôme BARRIS

# Saint-Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE JUILLET 2023



## **POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :**

Envoyez votre demande d'inscription à la Newsletter : [communication@saintpierredechartreuse.fr](mailto:communication@saintpierredechartreuse.fr)  
*Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse*

**PROCHAINE PUBLICATION SEPTEMBRE 2023**

Retrouvez-nous sur :  [MairiedeSaintPierredeChartreuse](https://www.facebook.com/MairiedeSaintPierredeChartreuse)



[saint\\_pierre\\_de\\_chartreuse](https://www.instagram.com/saint_pierre_de_chartreuse)  
(Créé par Jérôme BARRIS)

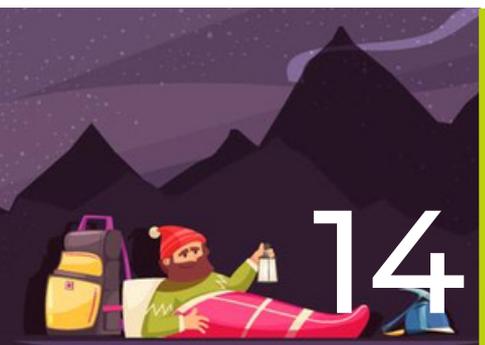
# SOMMAIRE



Séances Cinébus - 10 août 2023



Cours d'eau :  
Les obligations des riverains



Arrêté 2023 concernant le bivouac  
sous tente sur la Réserve naturelle  
des Hauts de Chartreuse



Programme des concerts  
"Les rdv du P'tit Son"

01

Édito

02

Vie Municipale

06

Vie Communale

14

Parc Naturel Régional de Chartreuse

15

ZFE de la métropole Grenobloise

16

Vie Associative et Culturelle

19

Vie Intercommunale

20

Numéros utiles

21

Offres d'emploi / Infos pratiques

22

Agenda

# Stéphane GUSMEROLI



*Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,  
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge  
de l'agriculture et de la transition alimentaire*



## Édito

Cher-e-s Chartroussin-e-s,

Ce 3 juillet 2023, le Conseil municipal a adopté les nouveaux tarifs des redevances eau potable et assainissement collectif qui seront appliqués auprès des abonnés à compter du 1er septembre 2023. L'évolution de ces tarifs doit permettre de financer l'exploitation et les nécessaires investissements de rénovation et de mise aux normes des réseaux d'eau potable et du système de collecte et de traitement des eaux usées que la Commune doit réaliser. Trois chantiers importants de rénovation des installations ont été engagés par la Commune depuis 2021 et sont en train de se terminer cette année : à Mollard-Bellet/Brévardière, aux Cottaves/Guilletts/Revolts et à Cherlieu. Ce sont ainsi 8 000 ml de conduites neuves et une nouvelle sous-station d'assainissement qui ont été mises en oeuvre, représentant une dépense totale de 1,9 millions d'euros HT, financée par la Commune par un emprunt et avec des subventions de l'Etat et du Département de l'Isère. Nos réseaux sont vétustes et ont bien souvent plusieurs dizaines d'années d'ancienneté. Le rendement de notre réseau d'eau, avant ces travaux, était seulement de 32 % - ce qui signifie que 68 % de l'eau prélevée dans les sources se perdait ensuite dans les fuites sur le réseau. Nous devons poursuivre ce plan de rénovation ; nous prévoyons ainsi de changer le réseau du secteur Gerbetière/Grand Logis à partir de 2026. Grâce à ces investissements et les mesures d'amélioration de l'exploitation demandées à la SAUR, nous visons l'objectif d'atteindre un rendement du réseau d'eau potable de 58 % en 2025 et de 66% en 2029.

Par ailleurs, nous réalisons actuellement des aménagements de protection de trois sources d'eau potable (Fontaine noire, Le Banchet, Le Cucheron - qui alimentent 78 % des habitants du village), afin de sécuriser et garantir la qualité de l'eau.

La facture totale annuelle d'eau potable et d'assainissement, pour un volume de 120 m<sup>3</sup> d'eau potable, évoluera de 615,16 € TTC/m<sup>3</sup> à 652,80 € TTC/m<sup>3</sup>. Dans ce contexte de hausse des redevances eau et assainissement, la Commune et le CCAS ont décidé de créer un dispositif social, intitulé « Pass'Eau », pour accompagner les foyers à faible niveau de ressources dans la prise en charge de cette dépense.

La mise en œuvre de ce Pass'Eau » se fera en lien avec le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse. Pour pouvoir bénéficier de cette aide, qui s'adressera uniquement aux abonnés en résidence principale, il s'agira de déposer un dossier en mairie (facture d'eau et d'assainissement, documents attestant de vos conditions de ressources) dans un délai de 3 semaines à compter de l'envoi de la facture par la SAUR. Le montant de l'aide qui pourra vous être accordée sera calculée par le CCAS, en fonction des montants alloués par la SAUR et par la Commune au dispositif, du nombre de demandeurs, de votre niveau de ressources et aussi de votre consommation.

À partir de cette année 2023, une matinée d'accueil sera organisée chaque année en mairie, courant octobre, pour vous permettre de poser vos questions directement aux services la SAUR. Le CCAS sera aussi présent pour les questions relatives au "Pass'Eau". Enfin, nous prévoyons en septembre prochain de compléter le règlement d'application des « PFAC » (Participations Forfaitaires à l'Assainissement Collectif), afin de mieux définir les cas dans lesquelles elles s'appliquent, leurs montants et les modalités de pénalités en cas d'installation d'assainissement non conforme.

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique et du risque de sécheresse qui s'amplifie, la préservation de la ressource en eau et l'accès à l'eau potable représentent des enjeux majeurs de société. L'amélioration du système d'assainissement doit permettre de réduire les rejets dans nos rivières et le Guiers Mort, qui pour rappel a été classé en 2021 « rivière sauvage » pour son caractère exceptionnel. Il nous faut réduire nos impacts sur l'environnement et favoriser la biodiversité de notre territoire de montagne de Chartreuse. Il s'agit là-aussi d'un enjeu majeur de société, pour nous et pour nos générations futures.

.....  
**Stéphane GUSMEROLI**

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse  
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge  
de l'agriculture et de la transition alimentaire



Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

### EAU ET ASSAINISSEMENT

Les rapports d'exploitation de l'eau potable et de l'assainissement 2022 des contrats ont été présentés par la SAUR au Conseil municipal. Fin 2022, le Conseil municipal a validé le montant des redevances perçues par la SAUR (le délégataire du contrat) auprès de ses abonnés. Ainsi, pour une facture 120 m<sup>3</sup>, les tarifs ont ainsi évolué de la manière suivante :

- Redevance délégataire Eau Potable : de 1,1757 € HT / m<sup>3</sup> (ancien contrat) à 1,1753 € HT / m<sup>3</sup> (nouveau contrat) ;
- Redevance délégataire Assainissement Collectif : de 1,3287 € HT / m<sup>3</sup> (ancien contrat) à 1,6059 € HT / m<sup>3</sup> (nouveau contrat), afin notamment de financer le programme de réhabilitation de la station d'épuration du Grand Logis.

En complément des redevances du délégataire, la Commune perçoit des redevances communales d'eau et d'assainissement, pour financer les missions à sa charge. Le montant des redevances communales a été adopté en 2013 et n'a jamais été actualisé depuis. Or, le rendement actuel du réseau potable étant très faible (68 % de fuites en 2022), il apparaissait indispensable d'engager des investissements de renouvellement des conduites d'eau, pour d'une part respecter le rendement réglementaire d'eau potable (max 35% de fuites) et aussi répondre aux obligations de mise en conformité du système d'assainissement communal, imposées par arrêté préfectoral du 5 décembre 2022. Pour permettre la réalisation de ces investissements par la Commune, il est nécessaire de faire évoluer les redevances communales eau potable et assainissement collectif (appelées également « redevances investissement »). Différentes simulations tarifaires ont été réalisées, avec l'objectif de dégager les capacités financières pour la Commune nécessaires aux investissements jusqu'en 2027, sans nouvel emprunt :

- Autofinancement communal d'investissement sur le réseau d'eau potable : 165 000 €
- Autofinancement communal d'investissement sur le réseau de collecte des eaux usées : 190 000 €

Sur la base de ces analyses, le Conseil municipal du 3 juillet 2023 a validé les nouveaux tarifs suivants :

- **REDEVANCE COMMUNALE ASSAINISSEMENT (ASSUJETTIE À UNE TVA DE 10%) :**

ACTUELLE	
<b>Part fixe (Abonnement)</b>	51.54€ / an
<b>Part variable au m<sup>3</sup></b>	0,9950 €/m <sup>3</sup>
<b>Soit pour une facture pour 120 m<sup>3</sup> : 1,42 €HT/m<sup>3</sup></b>	

NOUVELLE (À compter du 1er septembre 2023)	
<b>Part fixe (Abonnement)</b>	70€ / an
<b>Part variable au m<sup>3</sup></b>	0,5000 €/m <sup>3</sup>
<b>Soit pour une facture pour 120 m<sup>3</sup> : 1,08 €HT/m<sup>3</sup></b>	

- **REDEVANCE COMMUNALE EAU POTABLE (ASSUJETTIE À UNE TVA DE 5,5%) :**

ACTUELLE	
<b>Part fixe (Abonnement)</b>	28.80€ HT / an
<b>Part consommation :</b>	
De 0 à 50 m <sup>3</sup>	0,0986 €HT/m <sup>3</sup>
De 51 à 100 m <sup>3</sup>	0,1279 €HT/m <sup>3</sup>
De 101 à 200 m <sup>3</sup>	0,1828 €HT/m <sup>3</sup>
De 201 à 500 m <sup>3</sup>	0,2886 €HT/m <sup>3</sup>
De 501 à 4000 m <sup>3</sup>	0,3000 €HT/m <sup>3</sup>
<b>Soit pour une facture pour 120 m<sup>3</sup> : 0.36 € HT/m<sup>3</sup></b>	

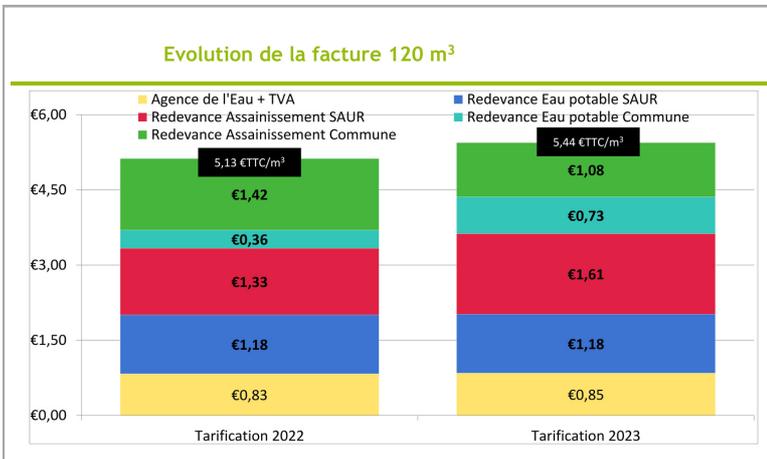
NOUVELLE (À compter du 1er septembre 2023)	
<b>Part fixe (Abonnement)</b>	70€ HT / an
<b>Part consommation</b>	
De 0 à 120 m <sup>3</sup>	0,1500 €HT/m <sup>3</sup>
Supérieur à 121m <sup>3</sup>	0,3000 €HT/m <sup>3</sup>
<b>Soit pour une facture pour 120 m<sup>3</sup> : 0.73 € HT/m<sup>3</sup></b>	



## Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 3 juillet 2023

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

En synthèse, la facturation 120 m<sup>3</sup>, des redevances SAUR et communale, évoluera ainsi au 1er septembre 2023, de 5,13 € TTC/m<sup>3</sup> à 5,44 € TTC/m<sup>3</sup> :



En complément de cette nouvelle tarification, il a été décidé de compléter le dispositif « Pass Eau » mis en place dans le cadre des contrats de concession à destination des abonnés à faibles ressources, en y affectant 0,7% du produit des recettes des redevances eau potable et assainissement communales (soit environ 1 000 € par an). La somme correspondante sera inscrite à partir de 2024 au budget annexe eau et assainissement de la Commune. Sa mise en œuvre se fera en lien avec le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse.

## CENTRE DE LOISIRS

Depuis 2020, il n'y a plus de centre de loisirs organisé sur la commune de St-Pierre de Chartreuse. Durant 3 semaines en juillet, les enfants sont désormais accueillis au centre de loisirs de St-Pierre d'Entremont, organisé par l'AADEC. La mairie finance le transport des enfants par navette entre les deux communes. Au printemps 2022, à titre d'expérimentation sur une année, la Commune a mis en place le transport des enfants les mercredis vers le centre de loisirs de St-Pierre d'Entremont. Les enfants sont transportés avec le bus CITIZ 8 places et un chauffeur a été embauché.

Sur l'année complète, ce service a été utilisé par seulement 3 ou 4 familles, et de façon non régulière. Le coût moyen est ainsi évalué à 24,82 € par enfant transporté par jour. En octobre 2022, la Commune a mis en place ce même transport pour acheminer les enfants au centre de loisirs des Entremonts sur les petites vacances scolaires : une semaine en octobre 2022, une semaine en février 2023, une semaine en avril 2023. Environ 6 enfants ont été transportés en moyenne chaque jour lors de ces services. Le coût est ainsi estimé entre 10,5 € et 13,5 € par enfant transporté par jour. Tous ces services sont gratuits pour les familles, pris en charge intégralement par la Mairie.

Le Conseil Municipal du 3 juillet 2023 a décidé :

- De poursuivre les services de transport des enfants vers le centre de loisirs des Entremonts, l'été et les petites vacances scolaires, à titre gratuit, au vu de la bonne fréquentation du service.
- D'interrompre le service de transport les mercredis, à partir de la rentrée de septembre 2023, considérant son coût onéreux et sa faible utilisation.

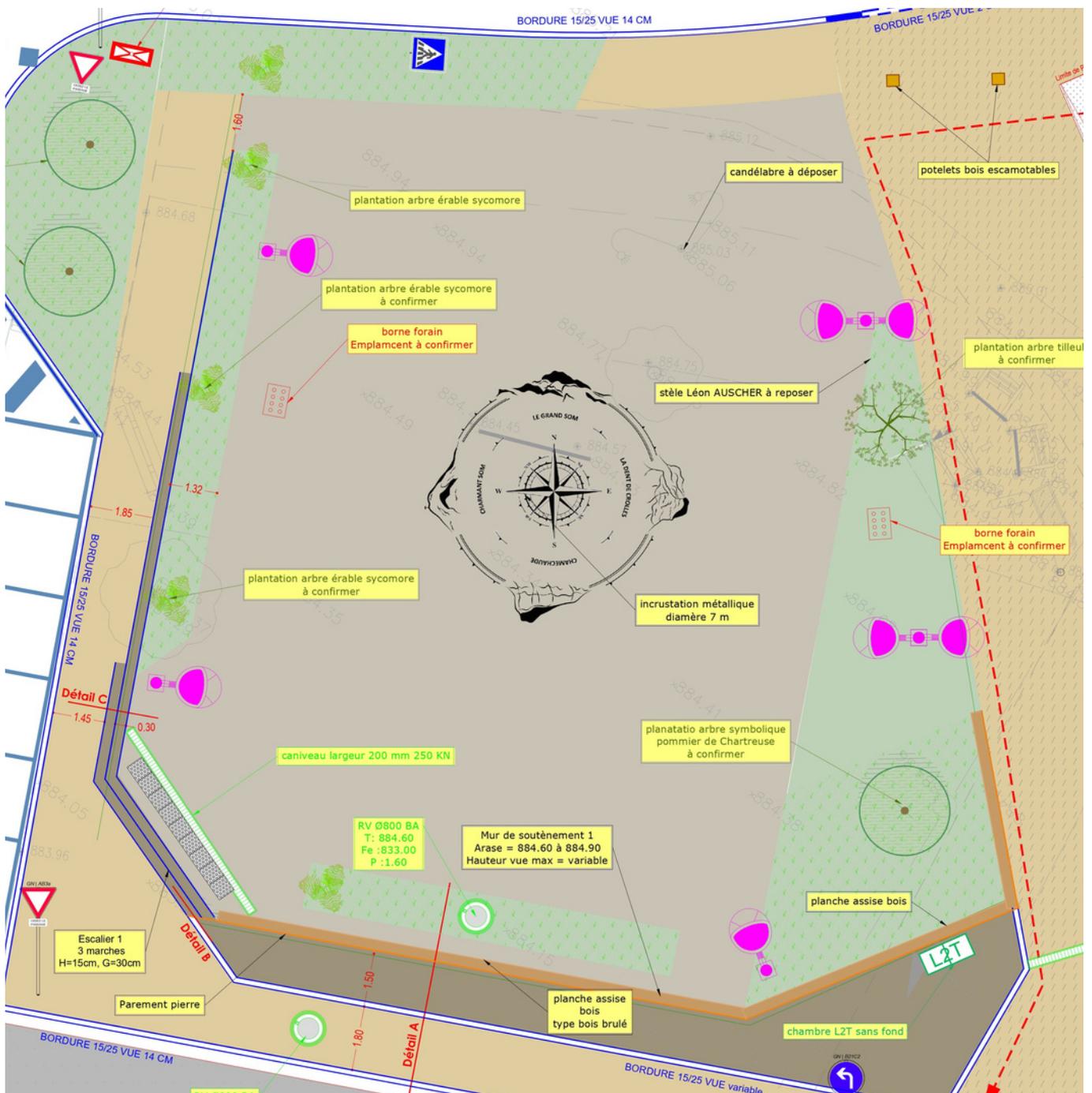




Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

### AMÉNAGEMENT DU PLAN DE VILLE ET PROJET DE MAISON DU PARC / OFFICE DE TOURISME

Les travaux d'aménagement du parvis devant la nouvelle Maison du Parc / Office de tourisme sur le Plan de Ville se dérouleront de fin août à novembre 2023. Ils seront réalisés par l'entreprise Toutenvert, avec Alpétudes comme maître d'œuvre. Le montant total des travaux pour le parvis s'élève à 287 697,60 € HT. Ce projet, sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune, bénéficie d'un financement du Département de l'Isère (CPAI), de l'Etat (DETR), de la Communauté de Communes et du Parc naturel régional de Chartreuse.





## Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 3 juillet 2023

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

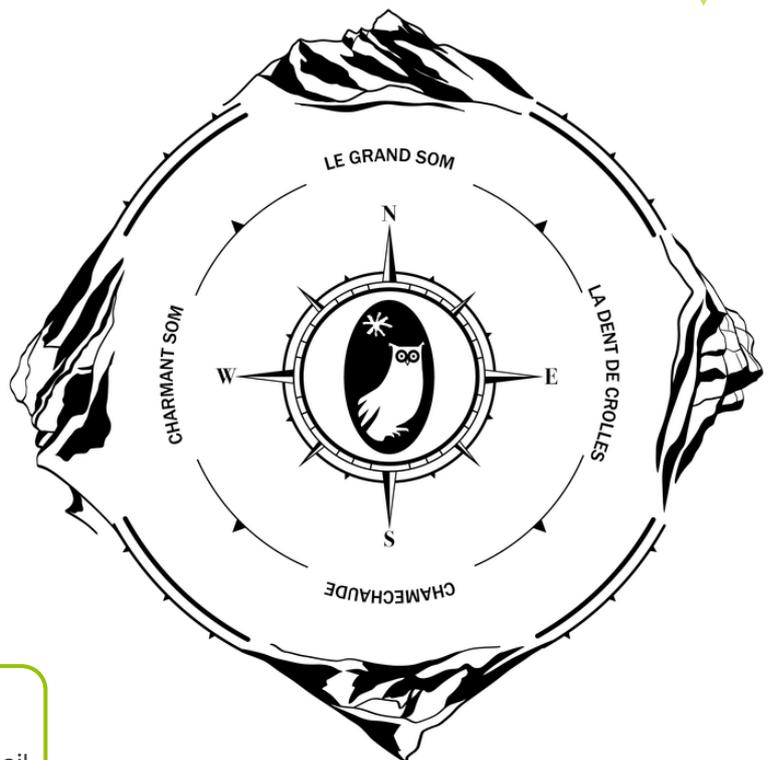
### AMÉNAGEMENT DU PLAN DE VILLE ET PROJET DE MAISON DU PARC / OFFICE DE TOURISME



Cette nouvelle place accueillera la stèle de Léon Auscher, actuellement à La Diat et qui sera ainsi déplacée. L'inauguration de la place sera l'occasion, avec l'aide de Virginie Hauwel, de rappeler quel personnage illustre fut Léon Auscher pour le tourisme en Chartreuse. Né en 1866 à Strasbourg, il meurt le 11 août 1942 à St-Pierre de Chartreuse. Il fut vice-président du Touring Club de France et fût l'initiateur ou le réalisateur d'une multitude de projets touristiques. En 1905, il crée le syndicat d'initiative à St-Pierre de Chartreuse, dont il sera le président pendant des années et où il réalise en 1917 une piste de bobsleigh. Il promeut la création et le développement des syndicats d'initiative en France. Les parlementaires lui confient, avec Edmond Chauv, la mission de réorganiser le tourisme en France.

Une rosace en acier corten sera incrustée dans le sol en béton désactivé au centre du parvis, représentant les 4 sommets de Chartreuse qui entourent le village.

Enfin un « arbre symbolique », offert à la Commune par le Parc naturel régional de Chartreuse, sera planté à l'angle du parvis, à proximité de la nouvelle Maison du Parc. Il s'agira d'une espèce locale de Chartreuse, recensée dans le cadre d'une opération scientifique lancée en 2016, participative et innovante autour des semences de fruits et légumes oubliés, menée en partenariat avec le Centre de Ressources de Botanique Appliquée et l'association Jardins de Mémoires Montagnes : [Fruits et Légumes de Chartreuse - PNR Chartreuse](#)



#### Date du prochain Conseil municipal :

Lundi 4 septembre 2023 à 20h30, Salle du Conseil



### Affaires Sociales – Permanences en MAIRIE - Samedi matin :

Permanence affaires sociales :

Tous les samedis matin en Mairie, avec ou sans rendez-vous de 9h00 à 11h30.

À NOTER – PAS DE PERMANENCE : Samedi 8 et 15 juillet 2023

CONTACT : Claire GARCIN-MARROU, Éluë en charge des Affaires Sociales : 06 76 06 72 25



### Se chauffer : Préparation de l'automne / hiver

Vous êtes plusieurs à nous interroger sur les initiatives de commandes groupées d'achat de fuel, de bois, etc. et aussi sur les possibilités de ramassage de bois mort sur les bords de chemins ou sur les propriétés. Un atelier citoyen sera proposé en septembre 2023 en mairie sur ces sujets. La Commune et le CCAS ne se positionneront pas sur la création d'une centrale d'achat ou en responsable de la gestion du ramassage du bois. Cependant, voici quelques pistes pour soutenir l'organisation de l'action citoyenne sur la saison automne – hiver 2023/2024 :



#### Concernant l'achat de fuel en regroupement citoyen :

Une liste de personnes intéressées peut être dressée et mise à disposition sur demande auprès de l'agent social du CCAS.

- Envoyer un mail à [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr)
- Déposer un courrier en mairie adressé au « Service Social – CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse – 8 Place de la Mairie - 38 380 Saint-Pierre de Chartreuse » avec :
  - vos noms + adresse + téléphone + volume souhaité
  - en donnant l'autorisation de transmettre vos coordonnées à d'autres citoyens
  - en déchargeant la Commune de toute responsabilité



#### Concernant le ramassage de bois sur la commune :

Merci aux propriétaires de parcelles, intéressés pour autoriser le ramassage de bois mort :

- Envoyer un mail à [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr)
- Noter votre nom ou pseudonyme + téléphone
- Nommer les parcelles concernées

Merci aux habitants souhaitant ramasser du bois mort :

- Envoyer votre demande par mail à : [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr)
- Se manifester auprès du propriétaire
- Décharger le propriétaire de toute responsabilité durant le ramassage

Par ailleurs, des propositions d'achat de bois en granulés existent régulièrement, notamment sur le groupe « ohe-chartroussin ». À vous de prendre contact directement !

Plus d'informations sur :  
[saintpierredechartreuse.fr/ohe-les-chartroussins](http://saintpierredechartreuse.fr/ohe-les-chartroussins)



### Questionnaire du Département de l'Isère à destination des AIDANTS de personnes âgées

Un questionnaire vient d'être envoyé, par le Département de l'Isère, à destination des Aidants de personnes âgées. Cette année, grâce à la présence de notre agent Aurélie Jouve, le CCAS priorise sa contribution aux aménagements nécessaires au « bien-vivre des Seniors ». J'invite donc les Aidants actifs sur notre commune de Saint-Pierre de Chartreuse à vous mobiliser, pour répondre à ce questionnaire. Sur simple demande en mairie, nous pourrions vous adresser ce questionnaire.

#### Vous pourrez nous le retourner, soit :

- L'accueil de la mairie (et le CCAS fera suivre aux Services du Département), ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h00
- Services du Département à cette adresse :  
**MAISON DU DÉPARTEMENT - VOIRONNAIS-CHARTREUSE**  
**33 Avenue François Mitterrand - CS 70114 - 38500 VOIRON**  
**Tel : 04 76 56 11 30 - Fax : 04 57 56 12 78**

## Bus France Services - Juillet 2023 - Missions



Point  
Accompagnement  
Retraite

**A partir du 17 Avril 2023...**

**Votre départ à la retraite approche ?**

Le Bus France services vous accueille, vous informe et vous accompagne sur rendez-vous dans les démarches de votre demande de retraite



### NOTRE SERVICE

- Informations
- Création de compte en ligne
- Instruction de dossier
- Constitution et accompagnement
- Suivi de dossier
- Gratuit
- **Rendez-vous à prendre**
  - Par téléphone : **06.65.74.40.30**
  - **06.65.91.52.31**
  - Par mail : **busfs.isere@pimmsmediation.fr**



**NOS MISSIONS**

- Accès aux services publics ;
- Aide aux démarches administratives ;
- Médiation sociale ;
- Inclusion numérique.



### DES MÉDIATEURS À VOTRE ÉCOUTE !

Une équipe de médiateurs vous **accueille**, vous **informe**, vous **accompagne dans vos démarches administratives** pendant les permanences du Bus France Services dans votre quartier.

### PERMANENCES

#### Lundi

St-Pierre de Chartreuse : 12h30 à 15h30  
(Place de la Mairie)

#### Mardi

Le Gua ; St-Barthélémy ; Prélénfrey ; Miribel :  
9h00 à 12h00  
Corps ; Lavaidens ; La-Motte-d'Aveillons ;  
Valbonnais : 14h00 à 17h00

#### Mercredi

Plateau du Vercors : 9h00 à 12h00  
Plateau du Vercors : 13h30 à 16h30

#### Jeudi

Claix : 9h00 à 12h00 - dernier jeudi de chaque mois,  
de février à juin sur 2 adresses différentes  
- Ridelet, 1 pl. Jean Monnet, 38640 Claix - 23/02 - 27/04 - 29/06  
- Devant la salle Oxyjeune, 38640 Claix - 30/03 - 25/05

Jarrie : 14h00 à 17h00

Champ-sur-Drac ; Vaulnaveys-le-Haut : 13h30 à 16h30

#### Vendredi

St-Egrève : 9h00 à 12h00 - (Marché Prédieu) - semaine paire  
St-Egrève : 9h00 à 12h00 - (MSF, Maison de la Solidarité et  
des Familles) - semaine impaire  
Plateau du Vercors : 14h30 à 17h30  
(St-Nizier-de-Moucherottes ; Engins)

### À NOTER

**LE BUS FRANCE SERVICES SERA ABSENT :  
LES LUNDIS DU 14 AU 21 AOÛT 2023 INCLUS**

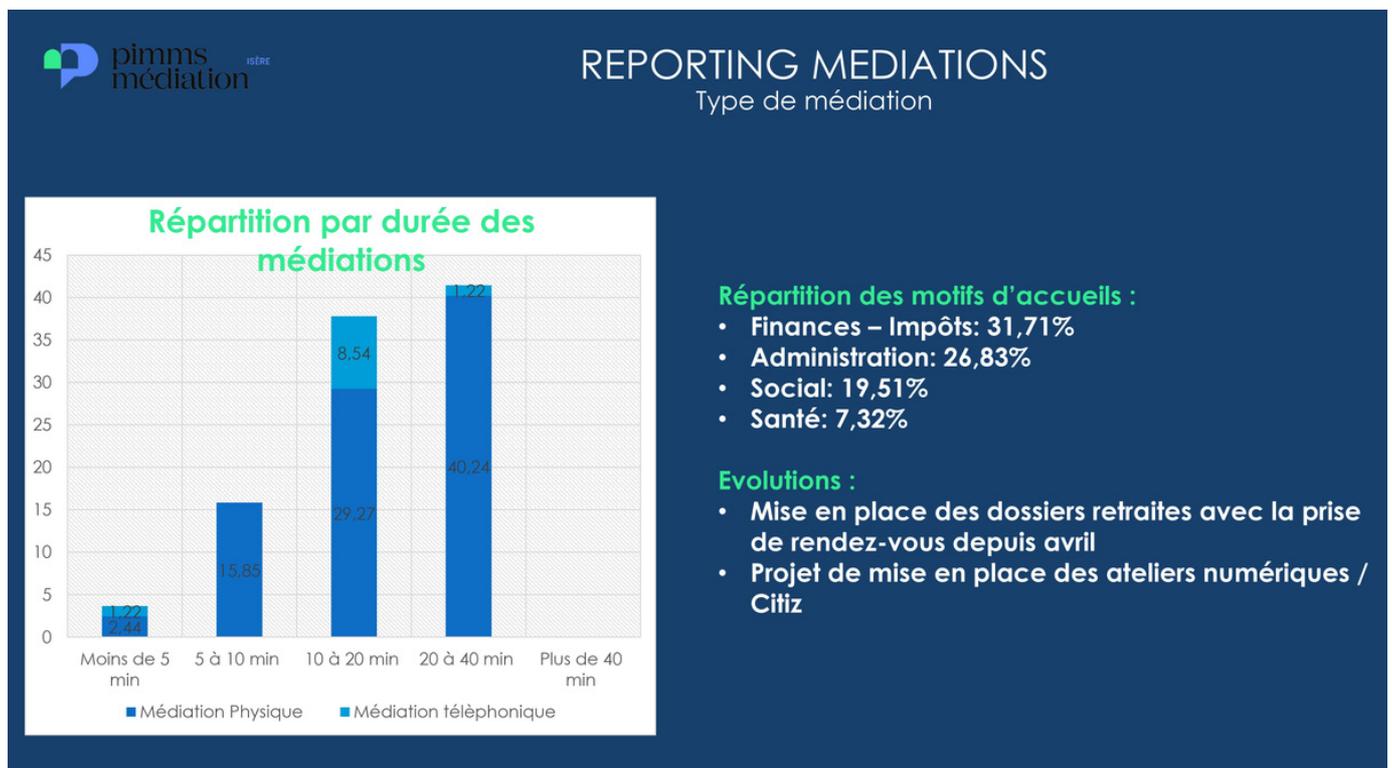
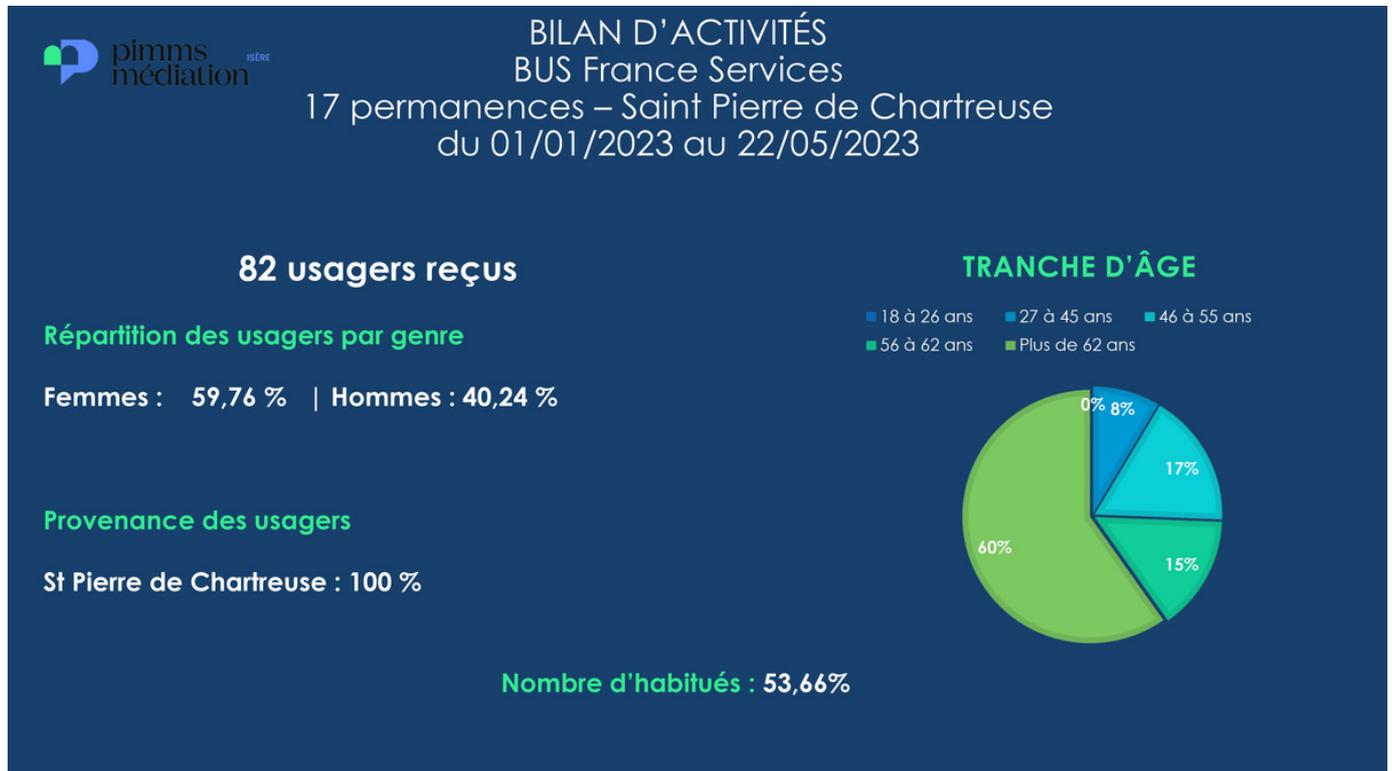


Pimms Médiation Isère - Association loi 1901  
97 Galerie de l'Alpequin, 38100 Grenoble - 04 76 33 06 56 - grenoble@pimmsmediation.fr - www.pimmsmediation.fr



Le Bus France Services et ses équipes nous présentent le bilan du 1er janvier au 5 mai 2023.

Le Bus France Services est un service financé par la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse, en vue d'accompagner tout administré sur ses démarches administratives du quotidien.





## Action "Ateliers numériques"

Le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse a décidé de mettre en place des formations au numérique sur la commune, par l'équipe du BUS France SERVICE. Suite à la présentation dans la lettre municipale de juin des retours du questionnaire, sur le chapitre des « outils numériques », voici l'action qui vous sera proposée en fin d'été :

- Session d'accompagnement numérique « atelier de sensibilisation »
- Dès le 28 Août 2023, chaque lundi, durant 5 semaines
- Ateliers accueillant 8 personnes maximum, durant 1h30 à 2h00
- Lieu de l'atelier à préciser, avec navette pour s'y rendre
- Evaluation individuelle en fin de session



Priorité sera donnée aux Seniors de + 65 ans, avec la possibilité d'être accompagné :

Renseignements auprès de l'agente sociale, Aurélie JOUVE : [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr)

Déposer vos demandes à l'Accueil qui relaiera à Aurélie.



## Aides à domicile indépendantes

Il est encore temps : Tout professionnel indépendant « aide à domicile » qui souhaite apparaître sur la liste diffusée par la mairie est bienvenu : merci de vous manifester par mail à : [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr)

### Les objectifs du service social de la Commune sont :

- Diffuser une information la plus exhaustive possible aux administrés, pour leur permettre le choix de l'accompagnement.
- Faire connaissance et vous proposer de vous associer aux prochaines rencontres organisées par le CCAS, prévues avec nos partenaires de l'aide à domicile – Département, ADMR etc...
- Vous proposez de travailler sur un projet de partenariat avec la future Maison de Santé.

*Au plaisir de co-construire aujourd'hui un Avenir solidaire !*



## Réfugiés et demandeurs d'asile – Où en sommes-nous sur la Commune ?

Une invitation au village a été envoyée, pour un rendez-vous le mardi 4 juillet dans la salle des Arts autour d'un repas pour aller à la rencontre de toutes les familles d'accueil et à tous les réfugiés ou demandeurs d'asile sur la commune. La présence de « Accueillir en Chartreuse », représenté par Jeanne et Rafaël Gerondeau et Claire Belanger a permis de faire connaître les structures existantes sur le territoire. A été souligné également l'existence des séances d'apprentissage du français menées par le Centre Social des Pays du Guiers, qui comptent plus de 15 nationalités. Cette soirée fut l'occasion de partager les problématiques, également les soutiens des citoyens, des services de la Mairie, des solidarités sur la commune. Une interrogation sur notre capacité à faire face à toutes les situations dans le dédale des dispositifs existants ! Un grand remerciement à toutes les forces vives du village, à tous les accueillants ! Et un encouragement aux familles réfugiées pour trouver leur place dans plus de sérénité.



## Affaires sociales - Accès aux droits

Pour toutes interrogations, informations, simulations, pensez à : <https://mes-aides.gouv.fr/>

Claire GARCIN-MARROU

Élue en charges des affaires sociales - [claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr](mailto:claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr)





Collecte des encombrants St-Pierre de Chartreuse :

**SONT CONCERNÉS, CE MOIS-CI LES HABITANTS DES SECTEURS SUD - LUNDI 31 JUILLET 2023 :**

*Perquelin, Les Antonins, Mollard-Bellet, Gontière, Mollarière, Majeure, Marchandière, Brévardière, Garcinière, Les Michons, Les Epallets, Gérentière, St Hugues, Les Egaux, Cherlieu, Michallets, Les Cottaves, Les Revols, Les Guillets, Gerbetière, Les Marrons, Martinière, Mourinas, Grand Logis et Surchageat.*



**S'inscrire auprès de la mairie,**

au plus tard 3 jours avant la date prévue (le samedi qui précède le lundi du ramassage).



**Préciser la nature des encombrants,**

le poids maximum est de 50kg par demande.



**Déposer l'encombrant en limite de sa propriété,**

la veille du ramassage (dimanche soir à partir de 19h), ne seront ramassés que les encombrants signalés.



Pour m'inscrire : **04 76 88 60 18**

**PROCHAINE COLLECTE LE 28 AOÛT, SONT CONCERNÉS LES HABITANTS DES SECTEURS NORD :**

*Centre ville de St-Pierre de Chartreuse, La Diat, Bernière Carlinière, Patassière, Côte du Moulin, les Essarts, La Coche, Le Battour, Pajonnière, Les Perriches, Champ Massot, Le Cucheron.*

Calendrier des prochaines collectes d'encombrants consultable sur :  
[saintpierredechartreuse.fr/collecte-des-encombrants](http://saintpierredechartreuse.fr/collecte-des-encombrants)



## Programme Cinébus - Jeudi 10 août 2023 à partir de 18h00

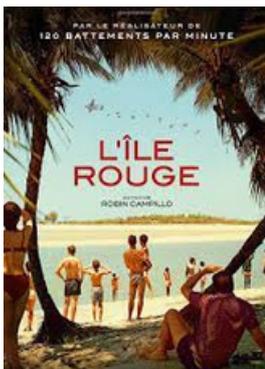


**18h00 : ELEMENTAIRE - Film d'animation - À partir de 6 ans**

Salle des Arts (St-Pierre de Chartreuse) Durée 1h42min

Tarif adulte : 5.50€ ● Tarif réduit : 4.50€ ● Tarif enfant : 3.50€

"Dans la ville d'Element City, le feu, l'eau, la terre et l'air vivent dans la plus parfaite harmonie. C'est ici que résident Flam, une jeune femme intrépide et vive d'esprit, au caractère bien trempé, et Flack, un garçon sentimental et amusant, plutôt suiveur dans l'âme. L'amitié qu'ils se portent remet en question les croyances de Flam sur le monde dans lequel ils vivent..."



**20h00 : L'ÎLE ROUGE - Drame**

Salle des Arts - St-Pierre de Chartreuse Durée 1h57

Tarif adulte : 5.50€ ● Tarif réduit : 4.50€ ● Tarif enfant : 3.50€

"Début des années 70, sur une base de l'armée française à Madagascar, les militaires et leurs familles vivent les dernières illusions du colonialisme".

Plus d'informations sur : [saintpierredechartreuse.fr/cinebus](http://saintpierredechartreuse.fr/cinebus)



## Mesures de vigilance conseillées en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource :  
Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)

### VIGILANCE niveau 1/4

#### ÉCONOMIES VOLONTAIRES

Gestes  
Éco-  
citoyens



Limitier l'arrosage en plein jour



Limitier le nettoyage des voitures, voiries publiques et privées, façades



Limitier le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert



Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Isère  
<https://www.isere.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse2/Secheresse>

Accueil > Politiques publiques > Environnement > Eau > Sécheresse > Sécheresse

Consultez l'arrêté préfectoral sur :

[saintpierredechartreuse.fr/uploads/4440/ap-n-38-2023-04-19-00006-secheresse-isere-20230419.pdf](https://saintpierredechartreuse.fr/uploads/4440/ap-n-38-2023-04-19-00006-secheresse-isere-20230419.pdf)



Une rivière traverse votre propriété... Elle peut être privée ou publique.  
Selon le cas, les règles d'entretien et de servitude diffèrent.

### Propriété privée ou publique ?

Du gazouillis au grondement, les bruits d'eau s'écoulant dans une rivière ou un torrent jouent une gamme presque infinie. Écouter s'écouler le temps au rythme de l'onde incessante d'une rivière est un luxe dont profitent au quotidien tous ceux dont la propriété jouxte un cours d'eau. Mais cet enchantement entraîne des devoirs qui diffèrent selon la catégorie des cours d'eau : les domaniaux qui appartiennent à l'État et les privés dont le lit est la propriété des riverains. Sur notre commune de Saint Pierre de Chartreuse, aucun cours d'eau n'appartient à l'Etat. Donc si la rivière traverse votre terrain, son lit vous appartient en totalité. En revanche, si elle sépare votre propriété de celle de votre voisin, son lit appartient pour moitié aux propriétaires de chaque rive opposée, suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau (article L. 215-2 du Code de l'environnement). Si, au fil du temps, le lit de la rivière se déplace, la ligne séparative suit le mouvement.

Qu'elle soit issue d'un cours domanial ou privé, l'eau reste ce que l'on appelle une "chose commune", en ce sens qu'elle n'appartient à personne en particulier. Son usage est ouvert à tous comme le rappelle l'article L. 210-1 du Code de l'environnement qui la qualifie de "partie du patrimoine commun de la nation". Chacun reste donc libre de puiser de l'eau à condition de limiter son utilisation à un usage domestique comme l'arrosage du jardin ou le nettoyage de la voiture. Attention à ne pas tarir le cours de la rivière ni à la polluer !

La Mairie met à votre disposition en consultation le guide d'entretien des cours d'eau édité par la Préfecture de l'Isère que vous pouvez également consulter à l'adresse suivante en copiant le lien dans votre barre de navigation internet :

[https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/40055/285154/file/guide%20entretien\\_cours%20eau\\_V4.pdf](https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/40055/285154/file/guide%20entretien_cours%20eau_V4.pdf)

### Des contrôles par la Commune :

La commune peut s'assurer que vous avez bien effectué l'entretien. Faute de quoi, il lui est possible de vous adresser un courrier vous mettant en demeure de réaliser les travaux sous un certain délai. Si vous ne vous exécutez pas, la commune pourra le faire à votre place et portera à votre charge les frais engagés (article L. 215-16 du Code de l'environnement).

En contrepartie de cet entretien, vous pouvez utiliser les pierres, le gravier, la vase et le sable de la rivière, à condition que les prélèvements que vous opérez ne modifient pas le régime des eaux.

### Une obligation d'entretien :

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau privé est tenu à son "entretien régulier" (article L. 215-14 du Code de l'environnement).

Pour autant, vous n'êtes pas libre d'entreprendre ce que vous voulez. Cet entretien doit laisser libre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau.

L'entretien régulier contribue à la prévention des inondations. En effet, il permet d'éviter l'aggravation des inondations en assurant, lors de crue, d'une part les bonnes conditions d'écoulement des eaux dans le lit mineur et d'autre part la bonne stabilité des berges.



Vous êtes tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives. Généralement, un simple entretien manuel suffit. Vous ne pouvez pas jeter les coupes et végétaux élagués dans le lit du cours d'eau

Christine DUMESTRE

Conseillère municipale en charge des risques





Les vagues de chaleur ont des impacts significatifs sur notre santé, en particulier chez les populations vulnérables comme les personnes âgées et les enfants. Mais elles affectent aussi notre environnement, notre agriculture, notre économie et nos activités sociales et culturelles. Pour limiter l'impact de ces phénomènes, de plus en plus précoces, fréquents et intenses, l'État met en place le 1er plan national de gestion des vagues de chaleur.

## Pendant les fortes chaleurs

### Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**

chez soi ou dans un lieu rafraîchi



**BUVEZ DE L'EAU**

sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous  
le corps



Fermez les volets  
et fenêtres



Privilégiez  
les activités douces



Mangez frais  
et équilibré



Évitez  
l'alcool



Prenez des nouvelles  
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66\*** (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

\*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits.  
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.



# PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Arrêté 2023 concernant le bivouac sous tente sur la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse

En 2023, les communes de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse reconduisent l'arrêté municipal du 1er juillet au 31 août 2023 concernant le bivouac sous tente.

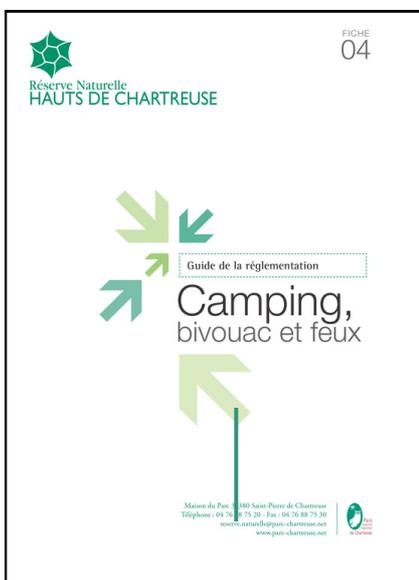


Le bivouac sous tente, sera donc interdit durant cette période sur le périmètre de la Réserve naturelle pour les communes de Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Pierre-d'Entremont Isère et Savoie, Entremont-le-Vieux, Chapareillan et Plateau-des-Petites Roches. Cette mesure va de pair avec une opération de sensibilisation. En plus des gardes de la Réserve, sept accompagnateurs en moyenne montagne renforceront la présence sur le terrain afin d'aller dialoguer avec les randonneurs cet été.



Retrouvez les arrêtés pris par les communes ci-dessous :

[parc-chartreuse.net/reserve-naturelle/arrete-2023-concernant-le-bivouac-sous-tente-sur-la-reserve-naturelle-des-hauts-de-chartreuse/](http://parc-chartreuse.net/reserve-naturelle/arrete-2023-concernant-le-bivouac-sous-tente-sur-la-reserve-naturelle-des-hauts-de-chartreuse/)



Téléchargez le guide de la réglementation camping, bivouac, et feux sur :

[parc-chartreuse.net/content/uploads/2018/01/guide-reglementation-rn-camping\\_bivouac\\_feux.pdf](http://parc-chartreuse.net/content/uploads/2018/01/guide-reglementation-rn-camping_bivouac_feux.pdf)





ZFE de la Métropole grenobloise pour les voitures et les deux roues à moteur - quelques explications :

Une Zone à Faibles Emissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés est mise en place progressivement, à partir du mois de juillet 2023, dans 13 communes de la métropole grenobloise. Elle vise à améliorer efficacement la qualité de l'air et répondre aux obligations de la loi Climat et résilience et du Plan de protection de l'atmosphère.

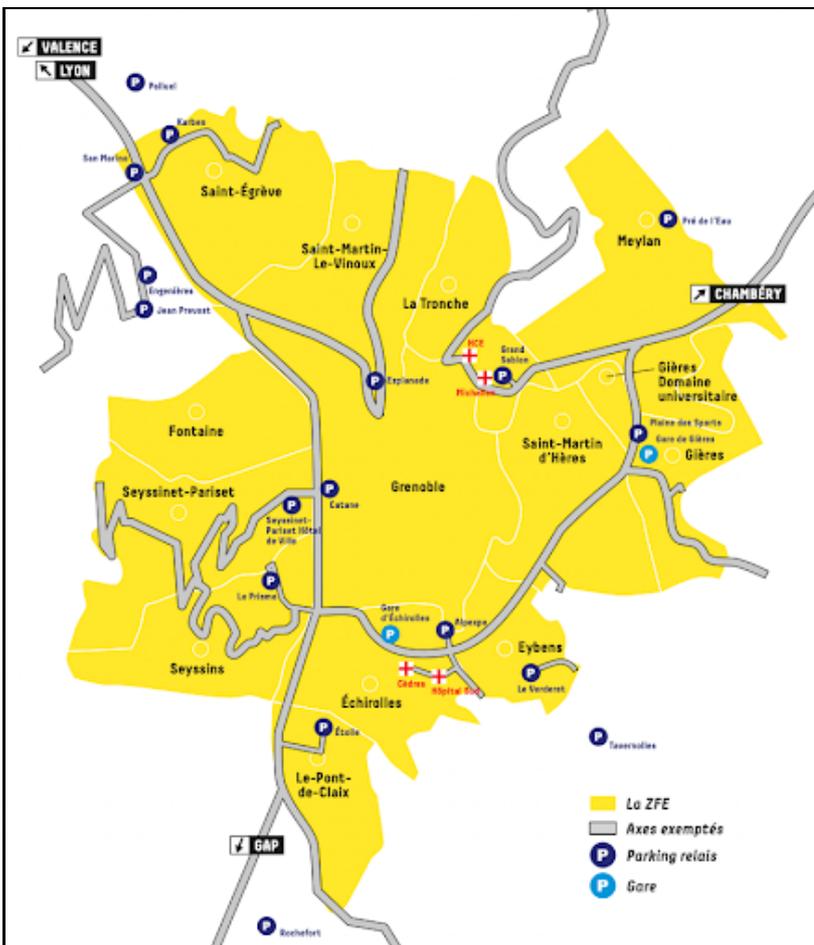


## ZFE, c'est-à-dire ?

L'objectif de la Zone à Faibles Emissions est de diminuer progressivement la circulation des véhicules les plus polluants pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé de tous. Pour circuler dans la ZFE, la vignette Crit'Air doit obligatoirement être apposée sur votre pare-brise.

### La ZFE, mode d'emploi :

- À partir de juillet 2023, les voitures particulières et les deux-roues à moteur « non classés », ou Crit'Air 5, ne pourront plus circuler dans la ZFE, du lundi au vendredi entre 7h et 19h, exceptés les jours fériés. Cette ZFE s'applique sur un périmètre de 13 communes de la Métropole grenobloise\*.



### Un accompagnement personnalisé pour les ménages concernés par la ZFE :

Pour accompagner les ménages concernés par l'interdiction de circulation de leur véhicule, Grenoble-Alpes Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise ont mis en place un dispositif de conseil et d'aides financières.

Plus d'informations sur le dispositif et les différentes aides proposées sur : <https://zfe.grenoblealpesmetropole.fr>

\* Le cadre réglementaire de la ZFE pour les voitures particulières et les deux roues motorisés sera définitivement fixé dans un arrêté pris en juillet 2023. Ces éléments sont donc susceptibles d'évoluer.



*Cher(e)s Chartroussin(e)s,*

Le week-end du 15 et 16 juillet, notre village de St-Pierre de Chartreuse accueillera à nouveau le festival Les Endimanchés. Un festival des arts de la rue, c'est la découverte d'un magicien enchanteur, c'est un chanteur accompagné de son accordéoniste qui font redécouvrir la chanson française : avec une douzaine de spectacles et grâce à l'engagement de plus de 100 bénévoles, Les Endimanchés feront vibrer St-Pierre de Chartreuse. Je vous souhaite de profiter avec vos proches de ces moments où la création anime les rues.

Le samedi 15 juillet, de 15h à 22h, les spectacles et animations se dérouleront place de l'église, jardin du Père Truffot, et sur le Plan de Ville, avec l'installation d'un camion-théâtre. Le dimanche 16 juillet, de 10h30 à 18h, en plus des spectacles et animations, le marché des créateurs et créatrices sera implanté rue Jacques-Brel et Place de la Mairie. Le Plan de Ville demeurera une aire de stationnement.

La Commune et l'équipe d'organisation des Endimanchés sont attentifs à réduire les contraintes de circulation routière. Les interdictions de stationner et les modifications des sens de circulation sont pensées pour la sécurité de tous et toutes, en coordination avec la gendarmerie de St-Laurent du Pont et les pompiers.

L'équipe d'organisation des Endimanchés se tient à disposition pour tout complément d'information et sera par ailleurs ravie de vous accueillir durant ces journées : n'hésitez pas à prendre contact avec elle : 06 80 01 51 32.

.....  
**Stéphane GUSMEROLI**  
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse





### Découvrez la programmation de la 11e édition

Théâtre, danse, musique, cirque, avec des propositions pour les tout-petits dès 2 ans, un marché d'une quarantaine de créateurs, jeux pour tous, ateliers participatifs, manège pour les enfants de 6 mois à 6 ans, un accueil « chapeauté », un ballet théâtral le samedi soir, une Madame Loyal pour vous guider... Le plaisir de la rencontre et du spectacle vivant au coin de la rue !

### Attention !

En plus de la présentation du stage magie le samedi 15 juillet à 16h30, une restitution des stages cirque et danse contemporaine est prévue le dimanche 16 juillet, à 11h45, au Jardin du Père Truffaut.

### SAMEDI 15 JUILLET . 15h à 22h

**1 Les Mariachi 2000**  
Concert / Tout public / 15h Plan de Ville / 19h15 Jardin du Père Truffaut / Durée 2x45'  
La musique et la culture mexicaines dans les rues de Saint-Pierre-de-Chartreuse.

**2 Maladroite**  
Cirque Inxtremiste / Avec Elena Adragna / Théâtre / À partir de 10 ans / Place de l'église / 17h30 / Durée 50'  
Seule en scène, une « clown » pour parler de la maladie et du système de soins.

**3 Une vache dans les nuages**  
Cie Muma / Théâtre / À partir de 2 ans / Jardin de la crèche / 16h et 17h30 / Durée 2 X 40'  
Mazurka, une vache curieuse qui rêve d'aventure.

**1 Les enfants du stage magie**  
Magie / tout public / Jardin du Père Truffaut / 16h30 / Durée 15'

**4 Et si l'océan**  
Compagnie La Fabrique des petites utopies / Théâtre / À partir de 7 ans / Camion théâtre Plan de Ville / 16h / Durée 1h  
Un conte océanique pour apprentis matelots.

**5 L'heure où les pingouins vont boire**  
Turak Théâtre / Intervention / Tout public / Plan de Ville / 18h28 / Durée 30'  
Chorégraphie polaire pour quelques toiles de tentes igloos en errance. Avec la complicité d'habitantes de Saint-Pierre-de-Chartreuse.

**1 The Attic family**  
Compagnie The Wood Sisters / Ballet théâtral / À partir de 7 ans / Jardin du Père Truffaut / 20h30 / Durée 60'  
Ballet théâtral pour la rue. Portrait d'une famille étrangement macabre, mais attachante et pleine d'humour.

### LES DEUX JOURS...

### DIMANCHE 16 JUILLET . 10h30 à 18h30

**ATELIERS PARTICIPATIFS**  
Entre 10h30 et 18h

**1 Une silhouettiste lâchée dans le festival**  
Stéphanie Miguet  
En quelques minutes et quelques coups de ciseaux, elle réalise de saisissants portraits.

**2 Tricot sans fin**  
Tony Mazzocchin  
Place de la Mairie  
Une écharpe jaune et bleue qu'on tricote par deux bouts sans fin. Comme un lien entre tous les tricoteurs et tricoteuses, un éloge de la lenteur !

**3 Chapeautez-vous**  
Place de l'église  
L'équipe déco du festival sort ses objets de récup, ciseaux et tubes de colle, chacun, chacune, peut se fabriquer son chapeau spécial Endimanchés.

**5 Manège L'Orgarève et ses joyeux nuages**  
Compagnie Théâtre de la Toupine  
Manège / De 6 mois à 6 ans / Plan de Ville / 11h à 12h30 et 14h à 17h30  
Une fantastique machine à rêver. 48 tuyaux pour cors des Alpes, piano mécanique, accordéon, bouteillophone et batterie, placés au cœur d'une authentique Citroën C3 de 1929 complètement transformée.

**1 Acoustik Roots Session**  
Les 40 batteurs  
Concert / Tout public / Jardin du Père Truffaut / 10h30 / Durée 45'  
Direction artistique Frédéric Origlio • Un voyage sans frontières au pays de la percussion, au son des djembés, dumdums, derboukas et balafons.

**Marie Clou**  
Madame Loyal, elle est partout pour vous guider d'un spectacle à l'autre

**2 Restauration – Buvette**  
Place de l'église / samedi 15/7 de 15h à 22h / dimanche 16/7 de 10h30 à 18h  
Crêpes et gaufres salées ou sucrées « spécial produits de Chartreuse ».

**1 Reportages radio** par les stagiaires de l'atelier Webradio.

**2 Jeux en bois**  
Place de l'église / samedi 15/7 de 15h à 20h / dimanche 16/7 de 10h30 à 18h  
Avec Dédé la bricole le monde entier sur des plateaux de jeux.

**1 Régis et Régis**  
Régis Monte et Régis Soucheyre  
Concert / Tout public / Place de la Mairie 10h30 / Marché des primeurs 11h45 / Place de la Mairie 14h / Jardin du Père Truffaut 18h / Durée 4 X 30'  
Un accordéon et une voix qui, dans un élan enthousiaste pour la chanson française, proposent un moment de plaisir à partager.

**8 Eskapade en Turakie**  
Turak Théâtre  
Théâtre d'objets / Tout public / Cour de l'Office de tourisme / 11h15, 12h15, 14h30, 16h / Durée 4 X 30'  
Mise en scène Michel Laubu, en complicité avec Emili Hufnagel. Si on secoue son arbre « généalogique », nos ancêtres vont-ils nous tomber sur la tête ? Une carte postale vivante sur l'invention du casque en Turakie.

**3 Goutte de pluie**  
Compagnies La Fabrique des petites utopies et les Cré'acteurs  
Théâtre / À partir de 2 ans / Jardin de la crèche / 11h15 / Durée 25'  
Une création musicale en théâtre d'objets et grand Kamishibai pour vivre l'expérience du cycle de l'eau.

**Curiosités magiques**  
Cédric Bertox  
Magie / Tout public / Itinérant / 11h30 et 15h30, 17h / Durée 3 X 30'  
Magie, jonglerie et illusions d'optique. Cédric Bertox sera dans les rues de Saint-Pierre pour nous faire douter du réel.

**4 Mines de rien**  
Compagnie La Fabrique des petites utopies  
Théâtre / À partir de 8 ans / Camion théâtre Plan de Ville / 17h / Durée 60'  
Théâtre d'objets et marionnettes au cœur de la différence et du handicap.

**1 Vente aux enchères improbable**  
Turak Théâtre  
Théâtre des enchères / Tout public / Jardin du Père Truffaut / 17h30 / Durée 20'  
Adopter un pingouin, acquérir une chaussure rouge qui a perdu sa paire... Le musée de Turakie ouvre ses réserves, à vous de jouer pour acquérir une drôle de pièce archéologique.

**LE MARCHÉ DES CRÉATEURS ET CRÉATRICES**  
Du Plan de Ville à la place de la mairie, près de 40 exposant-es partagent leur passion.



## PROGRAMME LES RDV DU P 'TIT SON

JARDIN DU PÈRE TRUFFOT - ST-PIERRE DE CHARTREUSE

 **30 JUIN - 19h30**

### GRAINE DE SON, FAIT SON CABARET !

Les musiciens amateurs et professionnels vous embarquent pour un cabaret musical aux couleurs éclectiques !

### MON CŒUR BALBEAT

Tropical, populaire, poétique ou psychédélique, pour brasser encore et encore nos matières humaines et poursuivre le patchwork des cultures sur la piste de danse : Mon cœur Balbeat !

 **7 JUILLET - 19h30**

### GLAD EN DUO

Mixant le mystique et le politique, mêlant le chant à la parole, il livre sa poésie tranchante et sibylline d'une voix douce, rageuse, pendant que les fantômes du blues, des démons andalous ou des esprits africains s'échappent tour à tour de la bouche de sa guitare.

### SOPHIE MALBEC

Avec un jeu de guitare incisif, à la tête d'un band dynamique, elle interprète un blues teinté de rock et de folk .

 **14 JUILLET - 19h30**  
(concert suivi d'un feu d'artifice)

### TRIO LEGEND'EIRE

Concert de musique celtique et traditionnelle (voire bal folk si le cœur vous en dit !) avec trois musiciens irlandais, Roy, Elma et Fearghal.

### ISMAEL DE BEGOÑIA

Un concert de flamenco, expression artistique andalouse multiséculaire, puis un voyage à travers des chansons populaires du répertoire flamenco mais aussi de la musique hispano-américaine.

 **21 JUILLET - 19h30**

### PAKALO

Leur musique mélange les notes sucrées d'une pop actuelle aux codes d'un rap moderne et épuré, mêlé de fraîcheur et d'amertume.

### FAUT QU'ÇA GUINCHE

Groupe de chanson française « festive » une énergie débordante sur scène, des textes travaillés tantôt militants ou plus intimes, des influences Rock et Tzigane parfaitement assumées. Ces 6 musiciens proposent en quelques mots, une musique populaire qui dépote!

 **28 JUILLET - 19h30**

### SACABAL

Groupe de musiques traditionnelles qui a pour objectif de vous faire danser dans les bals du Dauphiné et d'ailleurs.

### TRIO MOZAÏK

Ils mélangent leurs styles et leurs savoirs pour apporter à ce trio de bal folk, une palette de saveurs et de couleurs uniques. Ils font revivre les danses de notre patrimoine dans un jeu moderne, subtil et authentique.





**13<sup>ème</sup> Marché de la création**  
FÊTE DE VILLAGE

**Dimanche 9 juillet**  
Saint Pierre d'Entremont

Artisanat et produits du terroir

SAISON 2023

**Vis ma vie de Bûcheron**  
EN CHARTREUSE

Visites gratuites et accompagnées

Glissez-vous dans la peau d'un bûcheron et d'un forestier !

Partez à la rencontre des professionnels de la forêt le temps d'une demi-journée : abattage, ébranchage, débardage...

Tous les jeudis  
du 20 juillet au 24 août 2023

Informations & inscriptions :  
Office du tourisme Coeur de Chartreuse  
Tél. : 04 76 88 62 08  
info@coeurchartreuse-tourisme.com

Rendez-vous sur  
[vismaviedebucheron.org](http://vismaviedebucheron.org)

Visites proposées par Fibois Isère, ONF, COFORET, ASSEFIS, ADIF, Groupement de sylviculteurs de Chartreuse, CRPF, Chartreuse Tourisme et l'Office du tourisme Coeur de Chartreuse en partenariat avec le Parc naturel régional de Chartreuse et Grenoble Alpes Métropole

**SIAGA**  
Rivière Guiers

De nombreux lots à gagner

**CONCOURS PHOTO**

**Le Guiers et ses affluents**

Du 03 juillet au 11 Septembre 2023

Prenez et transmettez jusqu'à 3 photos

Remplissez le bulletin de participation

Envoyez l'ensemble à l'adresse [contact@guiers-siaga.fr](mailto:contact@guiers-siaga.fr)

Règlement du concours et infos disponibles sur le site du SIAGA

[www.guiers-siaga.fr](http://www.guiers-siaga.fr)

04 76 37 26 26

**IMPACTS DES BARRAGES DE GALETS**

Tout le monde est responsable et chacun doit prendre le temps de rendre sa liberté au cours d'eau avant de quitter les lieux.

Au même titre que l'on ramasse ses déchets, les barrages de galets doivent rester temporaires et doivent être démontés après chaque création.

En automne, les truites migrent pour la reproduction. Ces poissons doivent aller vers l'amont afin de trouver le milieu nécessaire au développement des œufs et des juvéniles et faire perdurer l'espèce. Plus les obstacles sont nombreux dans les cours d'eau, moins les poissons migrateurs peuvent se reproduire. Merci de respecter ce cycle de vie !

Organisé par le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents



# NUMÉROS UTILES

## MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY  
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr  
@ : medichartreuse@gmail.com  
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

## PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET  
04 76 88 65 21

## INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

## SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

## KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

## PRATICIEN OSTÉOPATHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

## PSYCHANALYSTE

Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

## NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

## SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19

Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06  
Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

**SAMU** - 15 ou 112

**POMPIERS** - 18

**GENDARMERIE** - 17

**URGENCES PERSONNES SOURDES** - 114

## DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Lundi : 14h00 - 18h00  
Mardi : 8h00 - 12h00  
Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00  
Jeudi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00  
Vendredi : 14h00 - 18h00  
Samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

## DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi : 14h30 - 16h30  
Samedi : 9h00 - 12h00

## MAIRIE

04 76 88 60 18  
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00  
www.saintpierredechartreuse.fr

## AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30  
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

## BIBLIOTHÈQUE

04 76 50 34 81  
OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00  
samedi de 10h00 à 12h00

## ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30  
Cantine : 04 38 02 05 52  
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

## CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

## TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

## LES CLES DE CHARTREUSE

**ESPACE VERT DE CHARTREUSE**  
06 33 08 63 20

## CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

## ADMIR

04 76 06 44 14

## OFFICE DE TOURISME

**ST PIERRE DE CHARTREUSE**  
04 76 88 62 08

## PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COEUR DE CHARTREUSE**  
04 76 66 81 74



PENSEZ AU COVOITURAGE  
Pour plus de renseignements  
consultez la page :

[saintpierredechartreuse/transports.fr](http://saintpierredechartreuse/transports.fr)



- **La commune de Saint-Pierre de Chartreuse recrute :**
  - Un accompagnateur pour le transport scolaire (H/F)
  - Un animateur Périscolaire (H/F)
- **La commune du Sappey-en-Chartreuse recrute :**
  - Un animateur petite enfance - Crèche du Sappey en Chartreuse (H/F)
- **Le Parc naturel régional de Chartreuse recrute :**
  - Un Animateur de la charte forestière - contrat de projet (H/F)
- **La commune de St-Joseph de Rivière recrute :**
  - Un agent d'entretien pour le groupe scolaire "Claude DEGASPERI" H/F
- **Les Clés de Chartreuse recrute :**
  - Un renfort d'été - activité de conciergerie (H/F)

Pour plus d'informations retrouvez les offres sur :

[saintpierredechartreuse.fr/offre-emploi](http://saintpierredechartreuse.fr/offre-emploi)



## INFOS PRATIQUES

"Pharmacie Mottet " changement d'horaires :

À partir du 15 août 2023 : Fermeture le jeudi après-midi au lieu du mercredi après-midi.



"Boutique l'art et la manière" horaires d'été :

- À compter du mois de juillet la boutique artisanale sera ouverte tous les jours de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 jusqu'au dimanche 3 septembre 2023.
- Puis uniquement les week-ends du 9 et 10 septembre et 16 et 17 septembre 2023.

"L'Hôtel Beau Site" ouverture d'un Bar

- À compter du lundi 3 juillet, ouverture d'un bar du lundi au dimanche de 12h à 19h (tout public).





# AGENDA

Événements à venir à Saint-Pierre de Chartreuse



**COURS AQUAGYM**  
PISCINE MUNICIPALE  
ST-PIERRE DE CHARTREUSE

Renseignements : 06 73 50 37 95  
(Noémie, coach aquaforme)

6,00€  
(la séance, durée 45min)

Renseignements :  
06 73 50 37 95

- Les **mercredis** 28 juin et 5 juillet à 12h15.
- Les **mardis** 11, 18, 25 juillet à 18h15.
- Du 4 au 27 août, les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** à 18h30.



**CONCERTS**  
LES RDV DU P'TIT SON  
SOIRÉE D'OUVERTURE 16 JUIN 2023 MUSÉE ARCABAS  
ARASH SARKECHIK

19H30

**ST-PIERRE DE CHARTREUSE**

**30.06 > 28.07** 2023  
TOUS LES VENDREDIS SOIR

CABARET GRAINE DE SON • MON COEUR BALBEAT • GLAD EN DUO  
SOPHIE MALBEC • TRIO LEGEND'EIRE • ISMAEL DE BEGONIA •  
PAKALO • FAUT QU'ÇA GUINCHE • SACABAL • TRIO MOZAIK

BILLETTERIE PARTICIPATIVE | BUVETTE | RESTAURATION SUR PLACE

@lesrendezvousdupittison



**ST PIERRE DE CHARTREUSE**  
**FETE DES METIERS DE L'ARTISANAT & DES PRODUITS DU TERROIR**

**14-15 AOÛT**  
DE 9H À 18H

DEAMBULATION MUSICALE - FEU D'ARTIFICE - SPECTACLE DE MAGIE

Coeur de Chartreuse  
www.destinationchartreuse.fr - 04 76 81 67 03



**BBQ Party**

**SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE**

**MERCREDI 12 JUILLET**  
RENDEZ VOUS AU CITY À LA DIAT À 18H

APPORTE QUELQUE CHOSE À MANGER !

Retrouvez tous les événement à venir sur : [chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/](http://chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/)



# Un été en fête!

## SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

### 2023

©2023 Chartreuse Tourisme. Toutes les photos sont de la Grande Chartreuse. N° 183 838 838 ou 04 78 00 00 00. Membre du réseau de Tourisme de France pour la Savoie et Saint Pierre de Chartreuse - support par les communes.

**Dimanche 21 mai** : Spectacle Mandrin Secret - à 16h - Musée Arcabas, Saint-Hugues

**Vendredi 26 et samedi 27 mai** : Un Ange à Saint-Pierre de Chartreuse - Compagnie Turak accueillie par Les Endimanchés, le 26 à 18h et le 27 à 20h, Salle des fêtes (Sur réservation)

**Dimanche 28 mai** : Alpes Isère Tour - Village d'arrivée - Le Bourg

**Vendredi 2 juin** : Cinébus - à 18h : Super Mario Bros - à 19h45 : Empire of Light - Salle des Arts

**Samedi 3 juin** : 30 ans de la crèche Fées & Lutins - Place de l'église, Jardin du Père Truffot

**Samedi 10 et dimanche 11 juin** : Tango Argentin - de 17h à 18h - Salle des mariages

**Dimanche 11 juin** : Critérium du Dauphiné - D512

**Du vendredi 16 au lundi 19 juin** : Terminorum - Base de loisirs La Diat

**Vendredi 16 juin** : Les Rendez-vous du P'tit Son : Concert Arash Sarkechik - de 19h30 à 22h30 Musée Arcabas, Saint-Hugues

**Samedi 17 juin** : Définoise - Le Bourg

**Vendredi 23 juin** : Soirée des ateliers Musifolk : bœuf musical & bal - à 19h - Salle Hors-Sac

**Dimanche 25 juin** : 34ème Ultra Trail du Grand Duc - Sur les sentiers, Jardin du Père Truffot

**Vendredi 30 juin** : Les Rendez-vous du P'tit Son : Concerts - de 19h30 à 22h30 Jardin du Père Truffot

**Vendredi 7 juillet** : Les Rendez-vous du P'tit Son : Concerts - de 19h30 à 22h30 Jardin du Père Truffot

**Vendredi 12 juillet** : BBQ PARTY de 19h30 à 22h30 - City, La Diat

**Vendredi 14 juillet** : Les Rendez-vous du P'tit Son : Concerts - de 19h30 à 22h30 - Jardin du Père Truffot & Feu d'artifice de l'amicale des sapeurs-pompiers - Plan de Ville

**Samedi 15 et dimanche 16 juillet** : Les Endimanchés - Le Bourg

**Du jeudi 20 au dimanche 23 juillet** : UT4M - Sur les sentiers (Emeindras)

**Vendredi 21 juillet** : Les Rendez-vous du P'tit Son : Concerts - de 19h30 à 22h30 Jardin du Père Truffot

**Dimanche 23 juillet** : Marché Laine et Soie - De 10h à 19h - Place de l'église, Jardin du Père Truffot & Kermesse des Gentianes - Salle des Arts & Brocante - Plan de Ville

**Vendredi 28 juillet** : Les Rendez-vous du P'tit Son : Concerts - de 19h30 à 22h30 Jardin du Père Truffot

**Dimanche 6 août** : Brocante - Plan de Ville

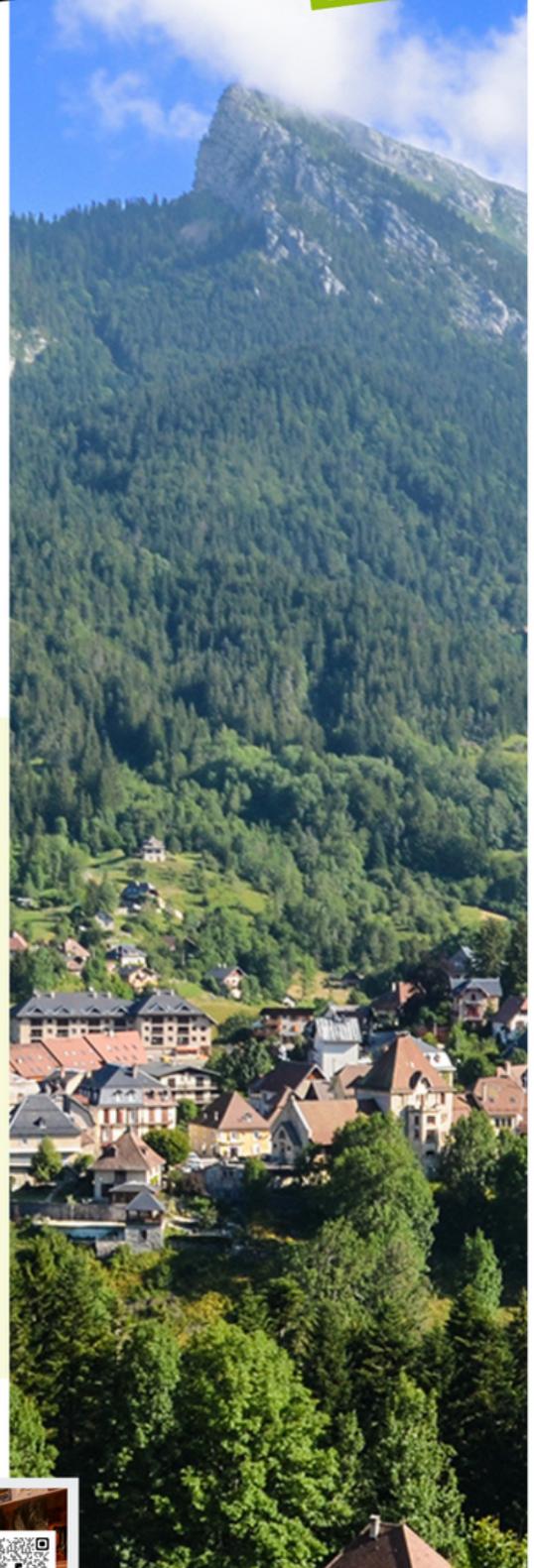
**Lundi 14 et mardi 15 août** : Fête des métiers de l'Artisanat et des produits du terroir & vogue - de 9h à 18h - Village

**Mardi 15 août** : Feu d'artifice de l'U.C.C. - Plan de Ville

**Dimanche 20 août** : Concours régional de chevaux de trait comtois - de 10h à 18h - Plan de Ville

**Samedi 23 septembre** : Concert "Les Folies Biergères" au GAEC du Clos Perrier - Les Michallets

**Dimanche 24 septembre** : TDJV - XC Eliminator, Cross Country - La Diat



VACANCES SCOLAIRES



**MARCHÉ HEBDOMADAIRE**  
Tous les dimanches matin  
Plan de Ville - Saint-Pierre de Chartreuse



**ANIMATIONS AU MUSÉE**  
Flashez le QR code !  
Musée de la Grande Chartreuse,  
Saint-Pierre de Chartreuse



**ANIMATIONS AU MUSÉE**  
Flashez le QR code !  
Musée Arcabas - Saint-Hugues

*Programme susceptible d'évoluer*

Retrouvez toutes les animations sur  
[WWW.DESTINATIONCHARTREUSE.FR](http://WWW.DESTINATIONCHARTREUSE.FR)



# Concours photos

*Aidez-nous à choisir la photo de couverture de la prochaine lettre municipale en nous envoyant vos photos sur le thème : "Paysages d'été à Saint-Pierre de Chartreuse"*

Pour participer à ces concours, envoyez vos photos par mail :  
[lalettre@saintpierredechartreuse.fr](mailto:lalettre@saintpierredechartreuse.fr)

Pour plus d'informations retrouvez le règlement sur :  
[saintpierredechartreuse.fr/journal-municipal](http://saintpierredechartreuse.fr/journal-municipal)